

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

**Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 451 Société : R, A, M

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ROUSSI TAHTA

Date de naissance : 1/1/1951

Adresse : 10 ALLEE D'ANDROMEDE RES DU PALAIS

ETG 1 APAT 3

Tél. : 06 37 92 67 93 Total des frais engagés : 1228,60 Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Infection ou Maladie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 21/06/2013

Signature de l'adhérent(e) : DR ABDALLAH Khalid

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/06/2023 A			200 DT	SAADALI AH KHALIL Chirurgien Urologue Angle Bd Abdelmoumen Casablanca 20155 Tunisie
13/06/2023 C			300 DH	SAADALI AH KHALIL Chirurgien Urologue Angle Bd Abdelmoumen Casablanca 20155 Tunisie

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourgeisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA GARE	15/06/23	499,80
PHARMACIE DE LA GARE	13/06/23	129,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SAADALLAH Khalid  
Chirurgien urologue

Cœliochirurgie urologique  
Chirurgie urologique adulte et enfant  
Cancérologie urologique  
Chirurgie de l'incontinence urinaire  
Traitement de la prostate par laser Green Light  
Traitement des calculs urinaires au laser Holmium  
Enurésie chez l'enfant  
Circoncision masculine – AMP  
Impuissance sexuelle  
Chirurgie des hernies chez l'adulte et l'enfant

الجراحة الكلية والمسالك البولية والتباينية  
عضو الجمعية الأوروبية والفرنسية لجراحة الكلي  
فحص وجراحة الكلي والمسالك البولية بالمنظار  
للكبار والأطفال  
تفتيت حص الكلي والمسالك البولية  
بأشعة الميموم ليرز  
جراحة البروستات بأشعة غرين لait  
علاج العقم والعجز الجنسي عند الرجال  
علاج الأمراض التباينية  
علاج التبول الإلزامي عند الأطفال  
جراحة الفتق عند الكبار والأطفال

Mme Casablanca, le : 15/06/2023.

1) Rouissi TAHRA MAT 451  
Gent 160 mg  
mij 15 polo35 112,00  
2) Avelox 500 mg 139,50  
mij 15 x 2  
3) Veca 5 mg 108,00  
mij 15 polo35  
T = 499,00

Dr SAADALLAH Khalid  
Chirurgien Urologue  
101 Angle Bd Abdelmoumen  
& Bd Anoual CASABLANCA  
Tel. 05 22 86 33 99 / 05 22 86 59 91

452 ، زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال، عمارة عبد المؤمن سانتر فوق مقهى المدينة ، الطابق الأول رقم 101 - الدار البيضاء  
452, Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual - Imm. Abdelmoumen center au-dessus du café El Madina,  
Etage N° 101 - Casablanca Tél. : 05 22 86 33 99 - 05 22 86 59 91 - Urgences : 06 62 33 64 36 - 06 61 80 87 64

Rouissi TAHRA  
MAT 451



LOT 451  
EXP 08/24  
PPV 1120DH00

LOT : M0067  
EXP : JUL 2024  
PPV : 139,50 DH

LOT : M0067  
EXP : JUL 2024  
PPV : 139,50 DH

